Emmanuel Le Roy Ladurie

Parmi les historiens II

Collection Témoins/Gallimard

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Collection Témoins

Extrait de la publication

EMMANUEL LE ROY LADURIE

PARMI LES HISTORIENS

TOME II

ARTICLES
ET COMPTES RENDUS

nrf

GALLIMARD

Extrait de la publication

© *Éditions Gallimard, 1994.*

Extrait de la publication

INTRODUCTION

Les textes présentés dans ce livre font suite à un recueil déjà publié, en 1983, sous le même titre : *Parmi les historiens,* recueil qui, après coup, peut faire figure, par comparaison avec son successeur, de « tome premier ». Les articles contenus dans la présente « livraison », qui forme d'ores et déjà le « volume deux » de *Parmi les historiens,* sont pour la majorité d'entre eux postérieurs à 1978 ; ils furent édités principalement, mais pas exclusivement, dans *L'Express,* et aussi dans d'autres « périodiques », au sens général que les conservateurs de bibliothèques donnent à ce mot, quant aux classements de leurs collections. Parmi ces « périodiques », *Le Monde, Le Nouvel Observateur, Le Figaro, Libération, Commentaire...*

Il s'agit en l'occurrence, dans la plupart des cas, de comptes rendus d'ouvrages à caractère historique ; l'auteur de ces lignes s'est cru autorisé à rédiger ces comptes rendus par le simple motif de la spécialité d'historien qui effectivement est la sienne. L'ensemble desdits articles (à paraître au total, dans les volumes deux et trois de *Parmi les historiens*) concerne d'abord divers domaines d'ordre général ; ces domaines relèvent de la discipline historique envisagée de façon totalisante : ils se réfèrent à l'Europe, à la politique et à la démocratie, à la monarchie ou, tout simplement, vaste programme, à la France. Vient ensuite une partie plus strictement chronologique concernant *grosso modo* la période qui s'étend du XVe au XVIIIe siècle, celle-ci s'insérant davantage dans les préoccupations professionnelles d'un historien « spécialiste » : il y est question des découvertes géographiques

bien sûr ; de la Renaissance ; du grand style, qu'il soit baroque ou classique ; des huguenots et papistes, et de quelques monarques ou hommes d'État qui, à défaut d'avoir « fait la France » (ou l'Angleterre), furent étroitement liés à certaine production des entités nationales, elles-mêmes façonnées par l'État moderne ; production et façonnement dont la mise en théorie demeure l'une des lignes de force essentielle de notre pensée historiographique, dans son acception d'aujourd'hui [1]. Enfin, une troisième partie qui ne sera publiée qu'ultérieurement dans le volume III de *Parmi les historiens* concernera tout un pan de contemporanéité, préparée par les Lumières, puis s'étendant aux XIXe et XXe siècles, voire à la futurologie. On y évoquera le despotisme éclairé, avec son encadrement intellectuel ou plutôt socioculturel ; les révolutions (Bicentenaire oblige) ; les problèmes généraux de la démographie, ou de la « socio-démographie » ; l'anthropologie historique, ainsi que des considérations sur l'époque présente. Par rapport à celle-ci, l'historien, dès lors qu'il n'est pas spécialiste précis du XXe siècle, fonctionne, somme toute, comme un citoyen parmi d'autres, doté simplement, du moins peut-on l'espérer, d'une assez vaste culture ; elle lui vaut compétence, jusqu'à un certain point ; ou, du moins, elle en tient lieu. En toute simplicité, le même personnage est pourvu aussi, ce qui ne gâte rien, d'une « Tribune », si modeste qu'elle soit, dans un hebdomadaire ou dans un quotidien. Le troisième volume de *Parmi les historiens* fera place également *in fine,* sans trop d'humilité, à quelques réflexions sur le XXIe siècle, à tout le moins sur l'an 2000. Les incursions « journalistiques » (un adjectif qui n'a rien de péjoratif bien au contraire, compte tenu des origines de notre livre) accomplies par tel ou tel chercheur — si universitaire et spécialisé soit-il — ne peuvent en effet se limiter de manière étroite au champ spécifique de ses recherches (de mes recherches) érudites et approfondies.

Il se trouve que je suis personnellement « spécialiste » de l'époque dite « moderne » ou *early modern,* du XVe au XVIIIe siècle. Cela n'a pas empêché *L'Express,* par exemple, en la personne de Yann de L'Écotais et de Paul-Jean Franceschini, de me demander d'écrire sur des livres d'actualité qui traitaient de questions,

1. Voir Jean-Philippe GENÊT, *L'État moderne, genèse,* Paris, C.N.R.S., 1990.

Extrait de la publication

politiques ou autres, relatives à un passé très proche. Je n'ai pas récusé ces demandes, la plupart du temps dignes d'intérêt. Il est vrai qu'en sens inverse ma nomination, l'an 1987, au poste d'administrateur général de la Bibliothèque nationale me fit obligation d'observer un devoir de réserve : je ne pouvais plus désormais publier d'articles sur des points sensibles touchant la politique politicienne, vis-à-vis des conflits, débats franco-français et combats hexagonaux du moment. Ceci compensait-il cela ? Le désir normal d'une expression d'actualité, telle que le voudraient les « médias », toujours légitimement voraces, venait buter sur l'abstinence obligatoire infligée de la sorte au « réserviste » administratif...

S'agissant de sujets plus directement historiques, disons que le signataire de ces lignes, dans le sillage de son maître Braudel, se rattache depuis des décennies au courant de recherche qu'a symbolisé, que symbolise encore, la revue *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations* ; l'école des *Annales* se préoccupant de l'histoire des masses, éventuellement quantifiable, et des mentalités : on trouvera donc dans le présent volume, et dans celui qui va lui succéder, de nombreux articles, qui concernent la vie rurale, les pauvres d'autrefois, les mythes, les cultures « générales » ou régionales (Basques, Flamands, Alsaciens, Corses, Pays d'oc, etc.), les fêtes et révoltes, l'histoire des loisirs, une certaine galaxie (de Gutenberg), le paysage, les sensibilités religieuses, la possession (diabolique ou convulsionnaire), l'enfance, etc. Ces aperçus divers, proposés à l'intention du grand public, correspondent ailleurs, dans un autre registre à base d'enquêtes savantes, aux recherches que j'ai menées ces dernières années à la Bibliothèque nationale (en compagnie de Cécile Morrisson, Jean-François Fitou, Orest Ranum, Jacques Julliard et quelques autres) relativement à l'argent péruvien du XVIe siècle, à la démographie de la cour de Versailles, aux mémoires d'un villageois, aux minorités périphériques de la France, aux dîmes, aux économistes du XVIIe siècle... ou tout simplement à l'informatisation complète du catalogue cinq fois séculaire de la B.N. ! Par-delà les territoires de ce type ou d'espèce voisine, qu'ont largement explorés de leur côté les élèves, successeurs, voire épigones, de Fernand Braudel, s'offraient également les ressources immenses de l'histoire poli-

Extrait de la publication

tique : notre discipline l'avait balisée ou banalisée depuis des siècles, voire des millénaires ; mais l'école des Annales l'avait généreusement laissée en friche. La rédaction de deux des cinq volumes d'une *Histoire de France Hachette,* qui dans une première version devait significativement s'appeler *Histoire politique de la Nation française,* m'a fourni en la circonstance une opportunité qui paraissait tentante : la mise au point d'articles de presse au cours des années 1980 fut corrélative, dans ma « besogne » quotidienne, du travail d'écriture successive des ouvrages plus strictement universitaires intitulés *L'État royal* et *L'Ancien Régime.* Ces deux « objets » triséculaires au total n'étaient absolument pas étudiés par mes soins de façon *a priori* louangeuse ni apologétique[1]. Je m'efforçais simplement de les envisager l'un et l'autre, *État royal* et *Ancien Régime,* sinon au gré de la légitimité qu'ils s'accordaient à eux-mêmes et qui, à la limite, aurait pu ne constituer qu'une fiction paléojuridique, au reste non dénuée d'importance ; à tout le moins dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler, faute d'un meilleur terme, leur « normalité fonctionnelle, opératoire et organique ». Il est hors de doute, en effet, que l'absolutisme de type bourbonien ou prussien, aux XVIIe et XVIIIe siècles « a constitué un remarquable instrument politico-stratégique, souvent efficace et précis, et d'un assez bon rapport qualité-prix[2] » (malgré des coûts parfois exorbitants, au sein d'une société relativement pauvre). « Par son ampleur et sa relative nouveauté, l'absolutisme n'était nullement marginal » ; il revêtait un caractère dominant, beaucoup plus significatif sur le moment que n'étaient, vers 1670, par exemple, les rares régimes représentatifs ou semi-représentatifs existants, lesquels étaient assez peu démocratiques encore : je pense, en ce qui les concerne, à la Hollande, à la Suisse, à Venise et, bien sûr, *last but not least,* à l'Angleterre. Ces régimes ou ces pays

1. Quoi qu'en ait dit M. Pierre Lepape, en conclusion d'un article (par ailleurs fort intéressant) consacré à Philippe Ariès (*Le Monde,* 9 juillet 1993).

2. Même « l'absolutiste » Louis XIV n'utilisait encore, au début de son règne, les services que de 50 000 fonctionnaires ou plutôt officiers. Et du temps de François Ier, ce chiffre n'était que de... 5 000 officiers. Compte tenu des prestations de services effectuées par l'État, ce chiffre n'avait rien d'abusif. Songeons aux millions de fonctionnaires français en notre temps. L'efficacité et l'utilité de l'État se sont beaucoup accrues, certes, de 1660 à 1990, mais non pas sur un rythme proportionnel à l'immense augmentation des effectifs de la fonction publique.

Extrait de la publication

étaient certes porteurs de possibilités démocratiques qui allaient se révéler plus tard tout à fait contagieuses à l'usage interne comme à l'échelle européenne ou même mondiale : mais vers 1670, au temps de Colbert ou de Bossuet, thuriféraires de la Majesté « légitime » d'un Monarque-Soleil, il eût été bien difficile de prévoir le glorieux Futur des quelques régimes déjà libéraux, ou du moins semi-libéraux. L'absolutisme, *a fortiori* sa variante qui devait s'appeler un peu plus tard le despotisme éclairé, n'était, dans les limites de son écrasante prédominance de l'âge classique, « ni frappé d'anomie, ni déviant[1] ». Il préludait, pour une phase ultérieure, à notre longue et nouvelle étape (française, européenne, mondiale), d'abord semi-démocratique, puis démocratique, enclenchée à partir de 1789, et continuée au fil de la longue durée ultérieure ; l'absolutisme y préludait ; ou bien, dans tous les cas, il précédait. Quant à l'ultime étape (démocratique), elle s'avère, du point de vue des citoyens que nous sommes, plus légitime que jamais à la fin du XXe siècle. Elle a connu dans l'Hexagone sa phase de naissance, puis de croissance, serait-elle chaotique, dès la Révolution française et jusqu'à nos Républiques récentes, Troisième, Quatrième, Cinquième. Le principe même de la démocratie, qui était enocre contesté pendant les années 1930, ne l'est plus guère aujourd'hui.

Dans cette perspective de périodisation par stades successifs, aux rationalités hétérogènes l'une à l'autre, intervenant l'une après l'autre, autoritaire (avant 1789), puis difficilement ou progressivement représentative et démocratique (1789-2000...), mon activité (à temps partiel) de journaliste historien s'est orientée, pour sa part, vers les ouvrages et vers les auteurs qui s'intéressaient, dans le contexte des « anciens systèmes » à prépondérance autoritaire et monarchique, aux « nouveaux objets » de l'histoire institutionnelle et rituelle. Parmi les auteurs, tant français qu'étrangers que j'ai mis à contribution, selon cette perspective, dans le présent ouvrage, je citerai Ernst Kantorowicz,

1. Jean-François REVEL, *Le Regain démocratique,* Paris, Fayard, 1992, pp. 42-49, ouvrage dont sont extraites, également, quelques citations précédentes ; les unes et les autres étant détournées par moi de leur contexte du *Regain,* mais nullement déviées de leur signification générale.

Extrait de la publication

Colette Beaune, Sarah Hanley, Yves-Marie Bercé, Ralph Giesey et bien entendu Marc Bloch. Les uns et les autres ont découvert ou re-découvert certaines personnalités, entités, ou gestualités jadis ancrées ou greffées dans les familles souveraines, mais longtemps négligées par la grande histoire : songeons par exemple aux « deux corps du Roi », aux *regalia* du sacre de Reims, aux bizarres mannequins des funérailles des monarques, à ce précieux liquide qu'était le sang royal, au personnage énigmatique que fut le « roi caché ». S'agissant de niveaux plus pédestres, quelques-unes de mes recensions hebdomadaires ont porté sur les finances et financiers de la monarchie, sans lesquels nulle construction étatique tant soit peu prestigieuse, au sein des sociétés traditionnelles, n'aurait pu résister à l'usure des temps ni à l'épreuve des guerres : je pense aux savantes études de Daniel Dessert et Françoise Bayard sur les « partisans » et fermiers généraux; à celles de Joseph Bergin sur la fortune (immense) amassée par Richelieu.

À ce point de l'exposé s'impose également un certain révisionnisme par rapport à l'école des *Annales,* en toute gratitude et profond sentiment d'appartenance à son endroit; ou bien s'impose, plus exactement, une réappréciation de l'école des *Annales,* par rapport à l'image trop biaisée qu'elle a donnée ou qu'on a donnée d'elle-même. Fernand Braudel, malgré certaines déclarations simplifiantes, ne bannissait pas, tant s'en faut, l'événementiel[1], *a fortiori* l'événement, dès lors que ce Maître présentait sa propre version du Passé; celle-ci centrée, bien sûr, nul ne le niera, sur une longue durée matricielle, sur de puissantes coulées séculaires ou plus que séculaires, souvent négatrices de la pertinence du temps court. La belle leçon terminale, qu'il donnait peu avant sa mort à des lycéens du Midi, le montrait soucieux, en un style fort raisonnable, de rendre peut-être à l'histoire-bataille et certainement à l'histoire-guerre une place que l'une et l'autre, en tout état de cause, n'ont jamais cessé d'occuper, en notre siècle comme en mainte époque.

De façon plus générale, chacun sait que l'événement peut condenser en son être restreint tout un environnement moins

1. Voir, à ce propos, la dernière partie, injustement sous-estimée, de sa *Méditerranée.*

spectaculaire, comme une étoile naissante rassemble ou coordonne l'immense et sombre nuée matérielle qui l'entoure ; l'événement peut aussi servir de verre grossissant, de « lentille », pour le déchiffrement de structures profondes [1] ; une galaxie, encore elle, peut en cacher une autre ; mais elle peut aussi révéler, par effet de mirage gravitationnel, un immense et lointain quasar. Disons, plus simplement, que la Saint-Barthélemy nous en dit davantage que les registres notariés, si précieux soient-ils, sur le Paris enfiévré de 1572. Ajoutons que l'événement, dans certains cas privilégiés, s'avère fauteur de vastes ruptures dont les conséquences se font sentir jusque dans le long terme ; il peut s'agir à cet égard, et à des niveaux d'influence ou d'intelligibilité très différents, de la grande peste en 1348, ou de la mort de Louis XIV en 1715 ; elles préludèrent l'une et l'autre à de fortes flexures dans les domaines respectifs, extrêmement divers en l'occurrence, de la démographie sans rivages et de la socioculture politique. Un médiéviste et un philosophe parlent à ce propos de « certains événements qui, en d'autres circonstances, eussent été jugés secondaires et qui, telle ou telle situation étant donnée, se chargent d'un poids particulier », mettant en branle, pour fort longtemps « un cortège de conséquences inédites et irrépressibles [2] ».

Quant au problème du rôle des personnalités dans l'histoire, celles-ci pouvant constituer, chacune en son genre, le détonateur... ou le résumé commode et symbolique (certes simplificateur) d'une culture ou d'une période, il suffira, pour mesurer l'importance que leur accordait le cas échéant la pensée braudélienne, de relire les portions terminales de *La Méditerranée* et le second volume des *Écrits sur l'histoire* avec leurs aperçus très neufs relativement à Charles Quint, à Philippe II. Qui plus est, chacun s'accorde à reconnaître que c'est dans le genre biographique qu'excellent souvent les historiens d'Angleterre ou d'Amérique du Nord, plus performants en cela que ne le sont, sauf exception, leurs collègues français. L'heureuse exception nationale et biographique, ou du

1. Pierre NORA, « Le retour de l'événement », dans *Faire de l'histoire*, vol. I, Paris, Gallimard, 1974.

2. J.-Fr. REVEL, *Le Regain démocratique*, *op. cit.*, p. 158, utilisant A. ERLANDE-BRANDEBOURG, *La Cathédrale*, Paris, Fayard, 1989.

moins l'une d'entre elles, mérite, de ce simple fait, d'être montée en épingle : j'ai voulu clore ce volume par une recension de la vie de *Louis XV* qu'a donnée récemment Michel Antoine. La présence même de ce roi, étalée sur deux générations, n'est-elle pas en son style propre, attractif et parfois corrompu, un abrégé séduisant du siècle des Lumières (et des ombres)... Un siècle dont il sera longuement question, aussi dans les développements initiaux du troisième volume de *Parmi les historiens*, à paraître au cours des prochaines années.

Emmanuel Le Roy Ladurie

LES EUROPÉENS ET LES AUTRES

Extrait de la publication

Extrait de la publication

UN PETIT CAP DE L'EURASIE

« Essai sur l'Europe » (*Express*, 26 mai 1979).

Les élections européennes auront lieu le 10 juin [1979]. L'événement perdra de son éclat s'il doit servir de prétexte à nos formations politiques pour mesurer simplement leur force respective. Elles souhaitent, pour nombre d'entre elles, que « l'Europe » sorte renforcée de ce vote, et qu'elle aille, éventuellement, vers des institutions centrales qui seront plus vigoureuses. On ne peut demander à tous les électeurs d'avoir une conscience totale de la portée *historique* de leur geste. On peut quand même apporter quelques informations en ce sens : je tâcherai de replacer ce prochain vote de plusieurs nations dans l'aura de ce que Fernand Braudel appelle la longue durée, celle des deux derniers millénaires, et de notre siècle.

Il ne s'agit pas, pour autant, de verser dans l'anachronisme : le territoire européen mis en cause n'est, d'une certaine façon, qu'un produit des circonstances. Il dérive, au premier chef, de la conjoncture de 1945 ; elle laissa aux vainqueurs des deux camps, Soviétiques et Occidentaux, le contrôle unilatéral des moignons d'Europe, situés à l'est et à l'ouest du « Rideau de fer ». Mais cette date de 1945, à son tour, ne doit pas être sacralisée, comme point de départ d'une analyse historique de l'Europe. Certains flux, beaucoup plus anciens, à base de schismes, de croissances, d'invasions, d' « hérésies » et d'antagonismes divers, ont donné figure, en géographie culturelle, à notre petit cap de l'Eurasie.

Extrait de la publication

*

L'Europe commence-t-elle (comme l'affirme Pierre Chaunu) en ces temps du premier néolithique où, quelque part entre Mésopotamie, Palestine et Balkans, l'agriculture céréalière fut, pour la première fois, mise au point ? C'est, en tout cas, une façon de dire, pour l'historien, que l'Europe méditerranéenne de ce temps-là, en tant que simple appendice du Moyen-Orient et du Croissant fertile, avait déjà trois ou quatre millénaires d'avance sur l'autre grande civilisation du Vieux Monde... sur la Chine, où les céréales cultivées ne furent connues que beaucoup plus tard...

Les premiers linéaments de l'Europe qui est aujourd'hui la nôtre datent, en un style décisif, du monde grec, et, bien entendu, de l'Empire romain. Les Grecs sont intellectuellement nos ancêtres dans la mesure où ils inventèrent, les premiers, une conception abstraite et scientifique de la Nature et du Monde. Dans la mesure, aussi, où leur pratique de la Démocratie jeta les fondations de ce qui, à retardement, deviendra l'une des pierres angulaires de notre vie politique, occidentale et contemporaine. En ce sens, l'actuelle entrée de la Grèce dans le Marché commun est quand même un peu plus (on a honte de le rappeler) qu'une affaire d'importation d'huile d'olive et de raisins secs. En s' « annexant » une péninsule de la mer Égée, qui échappa en 1945-1947 au joug de Staline, appesanti sur le reste des Balkans, en incorporant ces îles et ces rochers helléniques, l'Europe évoque les droits qui sont les siens sur la plus universelle des pensées, sur les tragédies d'Eschyle et les dialogues de Platon, aussi actuels en notre temps qu'ils l'étaient voilà deux mille cinq cents années.

Quant aux Romains, ils ont eu le mérite, linguistiquement au moins, de « créer », le mot n'est pas trop fort, quatre entités importantes parmi celles qui constituent aujourd'hui le Vieux Continent dans ce qu'il a de réalité politique, plus ou moins indépendante des deux superpuissances de 1979 : ces entités, ce sont l'Espagne, le Portugal et la France. La Roumanie est latine, elle aussi, mais rattachée aujourd'hui, contre son gré, à une entité géopolitique différente, celle du communisme eurasiatique... Par ailleurs, les Romains, après les Celtes, réussirent à amarrer

Extrait de la publication

Composition Bussière
et impression S.E.P.C.
à Saint-Amand (Cher), le 10 février 1994.
Dépôt légal : février 1994.
Numéro d'imprimeur : 2380-2538.
ISBN 2-07-073347-5./Imprimé en France.

Extrait de la publication

Extrait de la publication